

A l'été de 1941, la situation commença à évoluer rapidement. La chevauchée apparemment irrésistible de l'ennemi à travers l'Europe, la menace constante et alarmante d'invasion en Angleterre, le maraudage intense et libre des sous-marins, et la menace générale d'une catastrophe orientèrent les efforts vers une réforme de l'économie nationale par une production augmentée de munitions et de matériel de guerre aussi bien que par une augmentation sensible des effectifs offensifs et défensifs.

Les effets sur les pêcheries furent profonds. Les bateaux de pêche furent réquisitionnés pour les services essentiels des forces armées, et la main-d'œuvre spécialisée dans la pêche de même que la main-d'œuvre littorale passèrent à la marine marchande, à la marine, à l'aéronautique et à l'armée ou s'engagèrent dans les munitionneries. Le virement de main-d'œuvre fut considérable et le rendement d'une heure de travail humain diminua de façon marquée. En plus, la diversion des matières premières en faveur du programme d'armements qui allait s'amplifiant détermina une rareté aiguë qui paralysa l'alimentation des fabriques et l'entretien des bateaux et empêcha l'expansion de l'outillage comme moyen de compenser l'insuffisance de la main-d'œuvre.

Soumise à de pareilles difficultés, la production poissonnière menaça de diminuer. Il devenait par ailleurs de plus en plus nécessaire et important de la maintenir. Les pêcheries norvégiennes, anglaises et européennes dont dépendaient non seulement le Royaume-Uni, mais aussi les pays des Antilles et de la Méditerranée, avaient disparu et l'indispensabilité de cet aliment, ajoutée à une demande accrue tant au pays qu'aux Etats-Unis, pesa lourdement sur cette industrie qui, avec celle de Terre-Neuve, était devenue la principale source d'un grand nombre de produits poissonniers pour les Nations Unies.

A ce moment aussi, les autorités de plusieurs pays importateurs, en raison de l'extrême précarité des approvisionnements mondiaux, de la complexité des finances, des difficultés du transport et de la nécessité d'une réorganisation complète, remplacèrent le commerce privé par le commerce d'Etat.

Il fut décidé que les dispositions à prendre avec les autres gouvernements alliés —particulièrement avec le Royaume-Uni—pour que le Canada puisse remplir ses engagements en ce qui concerne la livraison de produits poissonniers, relèveraient du Ministère des Pêcheries et que ce Ministère s'occuperait de la répartition des besoins. La responsabilité lui fut confiée de maintenir une production pouvant suffire aux divers besoins. Il devint en outre nécessaire de prévenir la désorganisation de toute branche de l'industrie, à la suite de la perte soudaine de l'ancien marché d'exportation, là où pareille désorganisation pourrait retarder l'effort de guerre.

Les méthodes employées par le ministère comprenaient: la négociation et la mise en œuvre de contrats entre le gouvernement canadien et les autres gouvernements; un contact et une collaboration étroits avec l'industrie dans le but d'aider à obtenir les priorités pour le remplacement des marchandises et des services; l'assistance financière à l'outillage de production primaire là où les risques et le coût sont trop élevés pour l'entreprise privée; le versement aux pêcheurs de compensations pour les dommages ou la perte de vie dus aux dangers de la pêche; la prévention d'un désé-